

LOIRE ATLANTIQUE **les** nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 110 - 24 Janvier 1980 - Prix : 1 f.

Avant le Conseil national
**Les intellectuels, la culture et l'avancée
 démocratique au socialisme**
 2 JOURNÉES D'ÉTUDES CE WEEK-END
 à ST-NAZAIRE : Samedi 26 janvier, de 14 h 30
 à 22 heures, salle du Jardin des Plantes.
 à NANTES : Dimanche 27 janvier, de 9 h 30
 à 17 heures, mairie de Donlon, 6, bou-
 levard Millet.



Succès, samedi dernier du « rassemblement de solidarité avec les travailleurs de la SNIAS ». Plus de cent personnes (en grande majorité des femmes), ont débattu avec les dirigeants communistes et les femmes de licenciés.

“ LA NOUVELLE
 HUMANITÉ-DIMANCHE ”

DU 1^{er} AU 3 FÉVRIER

mettre le paquet

Dans quelques jours les communistes vont disposer d'un nouveau journal, en prise directe avec l'actualité, à la pointe de l'information et à un prix réduit à 4,50 F permettant ainsi d'être plus efficaces dans la lutte que nous menons pour une société plus juste.

La naissance de cette Nouvelle Humanité - Dimanche qui constitue un événement politique de grande importance nécessite pour l'ensemble des organisations du Parti, pour l'ensemble des communistes de prendre des dispositions exceptionnelles pour le faire connaître largement dès sa parution du 1^{er} au 3 février et pour gagner 25 % de nouveaux lecteurs dans les six semaines qui suivront.

Les premières commandes qui nous parvenues des cellules de Chantenay de la Basse-Loire, de St-Nazaire montrent l'intérêt que portent les communistes à la diffusion de leur nouveau journal, puisqu'elles multiplient par trois leur diffusion habituelle et prévoient des chiffres de diffusion élevés pour les semaines suivantes.

De la même manière, les réunions des cellules des Pêcheurs à St-Nazaire, des Forges à Basse-Indre, des Municipaux à Nantes se sont conclues par la création de CDH à partir du 1^{er} février.

Dans les quelques jours qui nous restent il s'agit donc de multiplier ces bons exemples.

Pour faire des 1^{er}, 2 et 3 février le coup d'envoi d'une large diffusion de la Nouvelle Huma - Dimanche en Loire-Atlantique.

26 et 27 janvier : CONGRÈS FÉDÉRAL DU MJCF **VIVE**

LA RÉVOLUTION !

Nous voulons changer notre vie !
 A notre âge, nous voulons décider de notre avenir, selon nos propres désirs : s'instruire, se cultiver, faire du sport, avoir un emploi qui corresponde à nos vœux, vivre décemment, voyager... enfin, réaliser des projets propres à tous les jeunes !
 A notre volonté légitime de vivre notre vie de jeunes s'oppose celle des nantis, celle de la bourgeoisie, qui nous maintient dans les inégalités, dans le brouillard. Ils gaspillent des millions dans une soirée quand des jeunes chômeurs attendent six mois pour toucher une allocation dérisoire ; ils bradent nos industries pour les reconstruire à l'étranger, alors que notre pays est si riche ; ils nous imposent un savoir minimum garanti, privent nos écoles de moyens, ils inventent toutes les réformes possibles pour y parvenir ; ils s'attaquent à nos libertés, veulent nous aligner sur le modèle

ouest-allemand, remettent en cause des libertés et des droits syndicaux acquis par notre peuple.

La vie telle qu'elle est, nous n'en voulons pas !
 Discuter, se battre : un congrès, un manifeste : « VIVE LA RÉVOLUTION ».

Avec leur manifeste, les jeunes communistes vont donner un nouvel élan aux luttes de la jeunesse.

Contre le chômage, pour le droit au travail, pour le droit de devenir utile, contre les patrons qui nous imposent de mauvaises conditions de travail et renforcent leur répression, nous devons lutter ! Pour un savoir véritable, pour le droit de s'exprimer, de pouvoir exercer ses capacités, nous devons lutter !

Nous voulons vivre libres, fraternels, égaux entre femmes, hommes, entre générations ! Le pouvoir veut nous diviser, et

(Suite page 6.)

ni dupes, ni complices UN APPEL D'INTELLECTUELS

“ NOUS SOMMES DU CÔTÉ DES RÉVOLUTIONNAIRES, DES OPPRIMÉS ”

tion qui est faite de la situation en Afghanistan, parce qu'elle ignore la gravité des questions et des enjeux, parce qu'elle camoufle le rôle déstabilisateur des Etats-Unis et de la réaction internationale, singulièrement au Moyen-Orient et en Asie occidentale.

Entre la réaction féodale soutenue par l'impérialisme et un peuple qui, à travers de gran-

des difficultés, cherche la voie de son développement et de son indépendance, notre choix est fait : nous sommes du côté des révolutionnaires, des opprimés qui luttent pour le progrès de leur peuple, contre les privilèges, l'obscurantisme et la misère.

Nous n'acceptons pas le flot de calomnies et de déformations par lesquelles on déna-

ture la position du PCF pour tenter d'affaiblir la portée transformatrice des orientations de son 23^e Congrès.

Les moyens d'information publics au service du pouvoir portent une lourde responsabilité dans l'entreprise de désinformation et d'intoxication des Français. Nous dénonçons l'utilisation éhontée des médias à cette fin. Nous appelons nos

amis, tous les démocrates, à s'associer à cette protestation.

Bernard Abraham ; Marcel André ; Paul André Régis Antoine ; François Arvor ; Jean et Paule Aubin ; André Ayraut ; Dominique Barbe ; Rémy Barreau ; Serge Bernage ; Gilbert Berthelot ; Dominique et Henri Bellini ; Annette Bigot ; Alain Binet ; Annick Bizet ; Roger Bluteau ; Yves Bodin ; Joël Boeffard ; Jacques et Roswitha Boivineau ; Pierrette Brémont ; Robert Brenans ; Jocelyne Cailleau ; Bertrand et Myriam Chedotal ; Bernard Colou ; Evelyne Compoin ; Joël et Claudie Corpard ; Alain Couturier ; Louis Crop ; Alain Croix ; Philippe Dalier ; Roger Dallerac ; Marcel David ; Christine Davy ; Marcel Decourt ; Jean-Jacques

(suite page 8)

L'appel lancé le 15 janvier par 75 intellectuels a été signé par de nombreux intellectuels en Loire-Atlantique : enseignants, universitaires, médecins, techniciens et ingénieurs, etc. Nous publions ci-dessous la liste des 100 premiers signataires.

« Une campagne d'une rare violence anticomuniste déferle sur la France. Elle n'a rien d'improvisé. Elle prend pour prétexte la situation en Afghanistan dont la presse et les médias donnent une vision totalement déformée et conditionnée par les intérêts stratégiques de l'impérialisme américain. Cette campagne nous indique... »

Nous refusons d'être dupes ou complices de la présenta-

Cinéma "Les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE Tél. 22.53.41

Tous les jours 2 soirées vers 20-22 h. Matinées tous les jours 14 h 30. dimanche, 14 h, 16 h

SIBÉRIADE
(Prix spécial Cannes 79)

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI

LE FOUINEUR

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM
(v.o.)

ATTENTION, ON VA SE FACHER !

Les KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

C'EST PAS MOI, C'EST LUI

LA FEMME FLIC

C'EST ENCORE LOIN L'AMÉRIQUE ?

TOUS VEDETTES

DON GIOVANNI

CINEMA : DEUX RÉALISATEURS A NANTES

Patricia MORAZ : "LE CHEMIN PERDU" ...

Etait-ce le petit nombre de spectateurs ? le froid de ce mois de janvier ? la rencontre avec Patricia Moraz à la suite de la projection de son deuxième film, « *Le Chemin Perdu* », prix Georges Sadoué 1979, aura manqué de chaleur ce mercredi dernier au Katorza. « *Il y a une issue au chemin perdu que chacun doit trouver. Si je connaissais la voie je serais pasteur ou chef de parti. Je suis cinéaste ; je travaille avec la lumière, les acteurs, les paroles, les couleurs... J'ai des éléments de réponse, mais pas énonçables par la parole. Sinon ce n'est pas la peine de faire un film.* » Et Patricia Moraz refuse de donner davantage les clefs du « *chemin perdu* », renvoyant chaque spectateur à ses propres interrogations.

On sent l'œuvre trop personnelle pour que son auteur veuille s'en expliquer. « *C'est un second film, beaucoup plus autobiographique que le premier. J'y ai pris de nombreux risques.* » Risques financiers sans doute : elle a trouvé elle-même le financement du film, qu'elle coproduit ; risques d'auteur : de l'histoire à la réalisation, en passant par le choix des acteurs — dont Charles Vanel, remarquable —, des lieux de

tournage : La Chau-de-Fonds, en Suisse, la ville de son enfance, elle assume toute la responsabilité de l'œuvre. Pour cette raison peut-être n'a-t-elle

pas réussi à la maîtriser totalement, et le rythme du film, certains passages font chuter l'attention par moments. Restent de grandes scènes, dont,

au cœur du film, un défilé du 1er mai, une œuvre chargée d'émotion et une interrogation posée à chacun de nous : comment retrouver le chemin perdu dont le héros du film, vieux ouvrier communiste, dévoile le secret à sa petite-fille ?

M.L.H.

Yves BOISSET : "LA FEMME-FLIC" ...

Le réalisateur Yves Boisset était à Nantes la semaine dernière, pour nous parler de son dernier film « *La femme flic* » dont l'héroïne est Miou-Miou.

41 ans, 20 ans de cinéma dont dix sur son propre nom, douze films (« *Un Condé* », « *R.A.S.* », « *Dupont-Lajoie* », « *Le juge Fayard* », « *Untaxi mauve* », etc.), Yves Boisset est un cinéaste comblé, dont chaque œuvre, assurée d'un succès confortable, ne laisse jamais indifférent.

Cinéma engagé ? Yves Boisset n'aime pas le mot, mais admet le principe : un cinéma qui part de la réalité, un style direct, « populaire » dans le sens qu'il est immédiatement déchiffrable, compréhensible pour tous dès le premier contact, ce qui n'est guère du goût d'une certaine « intelligentsia », mais Yves Boisset a fait un choix. Il lui arrive même d'appuyer un peu trop son analyse (n'allez pas dire sa

« démonstration », car il se fâche tout rouge !) ... et d'en rajouter, comme dans « *La femme flic* ».

Mais qui n'a pas de défaut... et Yves Boisset a surtout des qualités, au service d'un cinéma utile qui aborde et non sans risques (« *R.A.S.* » sur la guerre d'Algérie, « *Dupont-Lajoie* » sur le racisme de tous les jours, « *Le juge Fayard* » sur la collusion police-truands, etc...) des problèmes de notre temps.

« *La femme flic* », son dernier film, s'il ne débord pas d'optimisme (on a notamment peine à admettre la passivité de cette classe ouvrière du Nord si combattive et qui vote en majorité à gauche et pour notre parti), est cependant une œuvre d'un grand intérêt, passionnante de bout en bout, et remarquablement interprétée par Miou-Miou. Un film à ne pas manquer. (Voir l'H.D. de la semaine dernière, page 36-37).

M. P.

Gaumont

PIERRE RICHARD · ALDO MACCIONE
c'est pas moi, c'est lui
UN FILM DE PIERRE RICHARD

VALÉRIE MAIRESSE · DANIELE MINAZZOLI

LA FEMME-FLIC	LA GUEULE DE L'AUTRE	CUL ET CHEMISE
---------------	----------------------	----------------

C'EST ENCORE LOIN L'AMÉRIQUE ?	TOUS VEDETTES
--------------------------------	---------------

les nouveautés de la semaine...

● C'EST PAS MOI, C'EST LUI. — Film de Pierre Richard, avec Pierre Richard, Aldo Maccione. Le nègre d'un scénariste célèbre se fait passer pour son patron auprès d'une star italienne. Les ennuis commencent...

● ALORS HEUREUX ? — Film de Claude Barrois et Marc et Pierre Jolivet, avec France Dagnac, Henri Virlojeux, Serge Lama, Marie-Paule Belle, Daniel Balavoine, Evelyne Bouix. Un riche et un pauvre se retrouvent dans le même hôpital après une tentative de suicide raté. Ils décident d'unir leurs forces pour trouver le bonheur.

● LE FOUINEUR. — Film italien d'Ettore Scola, interprété par Ugo Tognazzi.

● GALACTICA, LES CYCLONS ATTAQUENT. — Film américain de Vince Edwards et Christian I. Nyby II avec Richard Hatch et Dirck Benedict.

● SIBÉRIADE. — Film soviétique d'Andreï Mikhalov, Ludmila Gourtchenko, Nathalie Audretitschenko. (Prix spécial Festival de Cannes 1979).

● METEOR. — Film de Ronald Neame, avec Sean Connery, Nathalie Wood, Karl Malden, Henry Fonda, Trevor Howard. Film-catastrophe : un météore menace de faire éclater la terre.

● DON GIOVANNI. — Film français

de Joseph Losey, interprété par Ruggero Raimondi, Theresa Berganza. L'opéra de Mozart, superbement mis en images par Losey.

● C'EST ENCORE LOIN L'AMÉRIQUE ? — Film français de Roger Coggio, interprété par Roger Coggio, Elisabeth Huppert, Danièle Evenou, Tendre et sympathique.

● TOUS VEDETTES. — Film de Michel Lang, avec Leslie Caron, Rémy Laurent, François Pinaud. Les espoirs, les illusions, les problèmes financiers et sentimentaux d'un groupe de jeunes décidés à faire leur chemin dans le show-business.

● LA FEMME FLIC. — Film d'Yves Boisset, avec Miou-Miou, Jean-Marc Thibault, Leny Escudéro, Jean-François Stevenin. Une jeune femme qui se fait une certaine idée de son métier de flic enquête sur une affaire de ballets bleus.

● MANHATTAN. — Film de Woody Allen, avec Woody Allen, Diane Keaton, Michael Murphy, Mariel Hemingway, Meryl Streep, Anne Byrne. L'amour, la mort, l'incommunicabilité, les problèmes de la vie en commun dans la nouvelle comédie de Woody Allen.

APOLLO 5 salles, 5 films

METEOR

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI	Manhattan (v.o. sous-titré français)	HAINÉ
-----------------------------	--------------------------------------	-------

LE LIVRE DE LA JUNGLE

ARIEL 2 SALLES

● FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE
LE COMMANDO DES MORTS-VIVANTS

● 2 films « **HARD** » au même programme
tarif réduit - interdit moins 18 ans
J'AIME TOUT ● NICOLE PAR DESSUS, PAR DESSOUS

Horaires

"Les Korrigans"

Salle 1 : Tous les jours, 20 h 05, 22 h 15, + mercredi, 14 h, 16 h 10. Sam., dim. : 14 h, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30, 22 h 40.
Salle 2 : Tous les jours, 20 h 10, 22 h 30, + mercredi, 14 h, 16 h 20. Sam., dim., 14 h 15, 16 h 35, 20 h 15, 22 h 35.
Salle 3 : Tous les jours, 20 h 15, 22 h 25, + mercredi, 14 h, 16 h 10. Sam., dim., 14 h 05, 16 h 15, 18 h 25, 20 h 35, 22 h 45.
Salle 4 : Tous les jours, 20 h, 22 h 25, + mercredi, 14 h, 16 h 25. Sam., dim., 14 h 20, 16 h 35, 20 h 10, 22 h 35.
Salle 5 : Tous les jours, 20 h 30, + lundi, mercredi, vendredi, 14 h 30. Sam., dim., 14 h, 17 h 15, 20 h 30.

Nota : séances à 14 h 30 dans toutes les salles les lundi et vendredi.

A L'AFFICHE DE NANTES

APOLLO
1 — 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25, plus sam., 0 h 30 : METEOR.
2 — 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20, plus sam., 0 h 25 : LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI.
3 — 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h : MANHATTAN (v.o. sous-titré français).
4 — 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05, plus sam., 0 h 05 : HAINÉ.
5 — 13 h 45, 15 h 55, 18 h, 20 h 10 : LE LIVRE DE LA JUNGLE.
ARIEL (permanent à partir de 14 h)
1 — LE COMMANDO DES MORTS-VIVANTS.
2 — J'AIME TOUT. NICOLE PAR DESSUS, PAR DESSOUS.
COLISEE, 14 h 30, 20 h, 22 h, plus dim., 17 h
1 — LE VOYAGE EN DOUCE.
2 — I COMME ICARE.
3 — ALORS HEUREUX 22 h 15 : BOULEVARD NIGHTS.
CONCORDE
1 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE.
22 h 30, plus dim., 17 h 15 : NORMA RAE.
2 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : LA PETITE.
22 h 30, plus dim., 17 h 15 : PROVA D'ORCHESTRA.
3 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : DON GIOVANNI.
23 h, plus dim., 17 h 15 : THE HIDS ARE ALRIGHT.
4 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : TESS.
23 h, plus dim., 17 h 15 : FRITZ THE CAT.
GAUMONT
1 — 13 h 45, 16 h, 20 h 15, 22 h 30, plus dim., 18 h 05 : C'EST PAS MOI, C'EST LUI.
2 — 14 h 15, 16 h 45, 20 h, 22 h 30 : LA FEMME-FLIC.
3 — 14 h 20, 16 h 45, 19 h 55, 22 h 30 : C'EST ENCORE LOIN, L'AMÉRIQUE.
4 — 13 h 50, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 30 : TOUS VEDETTES.
5 — 14 h 05, 16 h 30, 20 h 05, 22 h 30 : L'AMÉRIQUE ?
6 — 14 h, 16 h 30, 20 h, 22 h 30 : LA GUEULE DE L'AUTRE.
KATORZA, 14 h 30, 20 h, 22 h 30, plus dim., 17 h
1 — MANHATTAN (VF).
2 — GALACTICA, LES CYCLONS ATTAQUENT.
3 — REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS.
20 h : LE CHEMIN PERDU.
4 — BUFFET FROID.
RACINE, 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30, 23 h
1 — SI DOUCE, SI PERVERSE.
2 — PUTES INFERNALES.
VERSAILLES
1 — 20 h, plus dim., 14 h 15 : THE SERVANT.
22 h 15, plus dim., 17 h : LES MOISSONS DU CIEL.
2 — 20 h 15, plus dim., 14 h 30 : LES ENFANTS DU PARADIS (1ère époque).
22 h 30, plus dim., 17 h 15 : LES ENFANTS DU PARADIS (2ème époque).

RENFORCER LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, C'EST CONSTRUIRE L'AVENIR DANS LES LUTTES D'AUJOURD'HUI

La campagne de remise des cartes se poursuit. Pendant le week-end et toute la semaine, des assemblées se sont tenues aux A.C.B., à Dubigeon, aux Fonderies Nantaises, chez les cheminots, à Vertou, Ste-Pazanne, Saint-Nicolas-de-Redon, etc...

Partout, communistes et sympathisants ont exprimé leur accord avec la politique du parti en reprenant leur carte ou en adhérant. Les adhésions reçues directement à la fédération ou réalisées dans les assemblées, prennent le sens d'une riposte à la campagne anti-communiste.

Elles confirment que les travailleurs ne désespèrent pas et qu'ils font confiance à leur parti qui, seul, lutte

et ouvre d'autres perspectives que celles du renoncement, du consensus, du désespoir.

Les communistes, forts de ces premiers résultats, vont s'adresser à leurs camara-

des de travail, prendre la parole aux portes des entreprises, préparer les meetings de Nantes et Saint-Nazaire en invitant au renforcement du parti qui construit l'avenir dans les luttes d'aujourd'hui.

QUELQUES DATES D'ASSEMBLÉES POPULAIRES

CARQUEFOU

— Cellule Lénine, le 26/1, à 15 heures.

NANTES-NORD

— Cellule Thorez, le 27/1,
— Cellule Labourbe, le 25/1, à 20 heures.

NANTES-SUD

— Cellule I.N.S.E.E., le 25/1, à 17 heures.

— Cellule Saint-Jacques, le 30/1, à 17 heures.

— Cellule C.H.U., le 26/1, à 16 heures.

— Cellule Roisnet, le 26/1, à 15 heures.

— Cellule Michel, le 26/1, à 15 heures.

SAINT-SEBASTIEN

— Cellule Casanova, le 26/1.

ARTS MÉNAGERS 80

L'ÉVOLUTION DU "MÉNAGER"...

Il est significatif de suivre l'équipement d'un ménage-type en appareils ménagers, au cours des dix dernières années. Nous supposons que l'équipement de ce ménage représente la moyenne arithmétique de l'équipement des ménages français.

Prenons le cas du réfrigérateur qui, après les appareils de cuisson, était le produit le plus banalisé, il y a dix ans. Notre ménage-type avait alors un peu plus de 63 chances sur 100 d'en posséder un; en 1976 ses chances sont passées de 91 sur 100. En 1980, on pense que 94 % des foyers français seront équipés de réfrigérateurs.

Le congélateur était pratiquement inexistant il y a dix ans, dans l'équipement de notre ménage. Aujourd'hui, celui-ci a 20 chances sur cent d'en posséder un. En 1980, le taux d'équipe-

ment en congélateurs serait de 34 %.

44 ménages sur 100 seulement possédaient une machine à laver le linge en 1966, ils sont aujourd'hui environ 70 %. En 1980, ils devraient être environ 75 %.

Le lave-vaisselle était en 1966 réservé à une très petite minorité, il est aujourd'hui possédé par 10 % des ménages. En 1980, ce pourcentage aura presque doublé pour atteindre, estimativement, 18 %.

Dans le même temps, notre ménage-type a acquis un certain nombre de petits appareils électro-ménagers, il avait de bonnes chances de posséder déjà en 1966, un aspirateur, un moulin à café, ou encore un casque-séchoir. En 1979, son parc d'appareils ménagers s'est accru: par exemple d'une cafetière, d'une grille-viande, d'un grille-pain.

à l'étroit, il faut prévoir: — soit un lave-vaisselle mural; — soit un lave-vaisselle mobile sur roulettes; — soit un bloc-évier, avec lave-vaisselle incorporé; — soit un lave-vaisselle à poser sur la paillasse; — soit un lave-vaisselle à ouverture supérieure dans le cas où vous ne disposeriez pas d'un dégagement suffisant pour l'ouverture d'une porte frontale (40 cm).

L'INSTALLATION

Tous les lave-vaisselles peuvent entrer en service par simple branchement d'un tube de caoutchouc sur le robinet de la cuisine.

L'idéal est de prévoir une alimentation par robinet indépendant, ce qui permet l'utilisation de l'évier pendant tout le temps où le lave-vaisselle travaille.

Si l'appareil doit être souvent déplacé, il convient d'utiliser un système de branchement rapide à encliquetage.

La vidange du lave-vaisselle se fait automatiquement au moyen d'une pompe incorporée.

La crosse du tuyau de vidange sera accordée sur l'évier ou tout autre canalisation d'évacuation. Cette crosse est montée sur un tube de caoutchouc livré avec l'appareil.

Pour le lave-vaisselle mural ou à poser sur une paillasse, l'évacuation peut être faite par pompe, par gravité ou par siphonnage selon le modèle.

Dans ces deux derniers cas, on veillera à ce que le tube de vidange soit à un niveau inférieur à celui de l'appareil.

COMMENT EST-CE FAIT ?

Un lave-vaisselle comporte: — Une cuve en acier émaillée, ou plastifiée, en acier inoxydable, ou en matière plastique; — Des paniers pour ranger la vaisselle; — Une porte étanche qui s'ouvre devant ou sur le dessus; — Des jets rotatifs, tourniquets à 2 ou 4 branches, hélices turbines.

A noter que certains modèles sont équipés de jets fixes et de paniers tournants.

— Des filtres pour retenir les déchets alimentaires ou, sur certains modèles, un broyeur. — Une pompe de recyclage par aspersion sous pression de la vaisselle (débit de 10 à 800 l par mn).

— Une pompe de vidange de 25 à 35 l par mn, pour évacuation de l'eau.

— Un adoucisseur d'eau (en option sur certains modèles); — Un distributeur automatique de produits détergents et de rinçage.

— Une résistance électrique qui assure le chauffage de l'eau et accélère le séchage.

LE LAVE-VAISSELLE, Un besoin nouveau...

LA PLACE

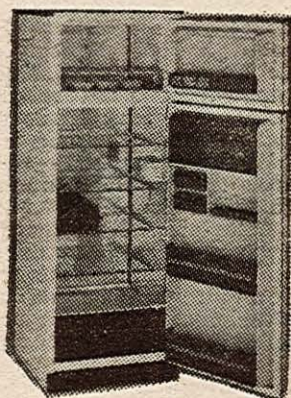
Le lave-vaisselle se loge évidemment dans la cuisine. Mais il doit être placé à proximité de l'évier ou de canalisations assu-

rant l'arrivée de l'eau et son évacuation.

♦ Si vous y avez vos aises, votre préférence ira à l'installation fixe.

♦ Si, au contraire, vous y êtes

PRIX D'HIVER ! Conditions exceptionnelles



SUR LA GAMME DES RÉFRIGÉRATEURS

Radiola

DEMONSTRATION ET VENTE CHEZ

SDME

37, boulevard Victor-Hugo NANTES — Téléphone : 47.67.26

SOUSCRIPTION MAISON DU PARTI

10^e liste

TOTAL précédent	163 125 F
— Des retraités de la Métallurgie C.G.T. de Nantes	400 F
— Robert Gautier	100 F
— Anonyme de Chantenay	100 F
— Joël Corpard (Livre-Club Diderot)	200 F
— Jean-Claude Bachelier (Livre-Club Diderot)	200 F
— Cellule Michel (Nantes-Sud)	400 F
— S. J.	100 F
— M. et Mme Leroy	100 F
— Andrée Carteau	50 F
— Juliette Moreau	50 F
— Yvette PICARD	50 F
— Cellule M. Cachin (Vallée de l'Erdre)	40 F
— Section Nantes-Est (2 ^e versement)	4 000 F
Total de la liste	5 790 F
NOUVEAU TOTAL	168 915 F

TELEVISEURS — RADIO — HIFI — MAGNETOSCOPE CONTINENTAL-EDISON

MACHINES A LAVER LINCOLN LAVE-VAISSELLES

E. BLANCHET

Dépositaire Spécialiste La Chabossière COUERON tél. : 86-16-20

ROLE DE LA TEMPERATURE

Il est très important et cela s'explique aisément:

Pendant le pré-lavage, la température ne doit pas dépasser 40 à 50 degrés sinon les matières albuminoïdales se coagulent (elles cuisent) et leur élimination devient plus difficile.

Pendant le lavage, la température peut atteindre progressivement environ 60 °C améliorant ainsi l'action du détergent.

Pendant les premiers rinçages, l'eau peut être froide ou tiède.

Pendant les derniers rinçages l'eau peut atteindre environ 70° pour faciliter le séchage ultérieur (évaporation plus rapide).

LES PROGRAMMES

Les lave-vaisselles sont tous automatiques. Les programmes sont semblables à ceux des machines à laver le linge. Ils offrent presque tous plusieurs programmes de lavage selon la nature et son degré de salissure.

Parmi les programmes les plus souvent proposés, on trouve: PRELAVAGE (ou trempage).

— L'eau froide est projetée quelques minutes dans la cuve sans produits détergents puis est vidangée.

UN PROGRAMME NORMAL convient à une vaisselle peu sale. Les différences avec le programme normal résident dans:

- une température de lavage élevée;
- un temps d'aspersion plus court;
- un trempage et même un rinçage supprimés;
- et éventuellement, une diminution de la pression de l'eau de recyclage (pour les verres, porcelaines fragiles et très vieux services dont les décors sont délicats).

Achetez votre MENAGER CHEZ UN **Vrai Spécialiste PHILIPS**

Ets LECOQ
11, allée Ile-Gloriette NANTES

VEDETTE LAVE-VAISSELLE MACHINE A LAVER RÉFRIGÉRATEUR

C. Berranger

technicien diplômé
Place de la Bastille
Les Couëts - BOUGUENAI
Tél. 75.68.56

TÉLÉVISION Couleur Noir et Blanc
PRIX SPECIAUX
GROUPEMENT D'ACHAT

« Affrontements sévères » titre « Presse-Océan » ; « La mêlée » titre « Ouest-France » ; « Lutte de classes » serions-nous tentés de titrer.

Rarement en effet, comme en ce samedi après-midi, l'affrontement de classes n'était apparu avec tant de clarté dans cette enceinte politique du Conseil général.

On vit ainsi la droite défendre sans enthousiasme mais avec obstination et vigueur une politique de surenchère dans les cadeaux aux patrons, politique qui n'a en rien empêché que le département ne connaisse aujourd'hui une situation de l'emploi catastrophique.

« Sans illusion », paraît-il, les élus socialistes proposèrent néanmoins d'aller dans la même voie (en achetant, par exemple, tous les terrains libres pour les louer à d'hypothétiques industriels) se bornant, tel le socialiste Floch, à regretter « que les banques n'aient pas l'esprit d'aventure » (sic).

Les élus communistes, seuls, s'opposèrent à cette politique industrielle au service du grand capital qui, comme devait le déclarer Michel Moreau, « n'est qu'une politique de fuite en avant qui fait abstraction de la nécessité impérieuse de défendre ce qui existe ». « Ainsi, soulignait-il, alors que la construction navale est gravement menacée, que de nombreuses PME comme Dejoie à Chantenay, SCAEX à Vertou, Imprimerie Moderne à Couéron, etc.,

« Aide à l'industrialisation »

Des cadeaux faits aux patrons... mais ça ne règle rien

sont menacées, les propositions faites donnent l'impression de courir après le train ».

Et l'élu communiste rappelait que « les faits démontrent que les aides, les cadeaux aux entreprises, n'ont en rien réglé le problème de l'emploi dans notre département ». Puis, il dénonçait le gâchis de ces multiplications de frais pour créer des zones industrielles dont, précisait-il « 50 % sont inoccupées ».

A propos de ce dossier, Jean-Louis Le Corre se livrait à une analyse de la situation des industries du département et se faisait l'écho du personnel des entreprises Pouyet, UGECO, etc. Abordant la situation d'Alstom-Mécanique, il dénonçait les ventes de licences à l'étranger qui conduisent au démantèlement de l'usine de Montoir. C'est, ajoutait-il, cette même orientation qui a conduit au démantèlement du secteur outillage automobile à la SNIAS-St-Nazaire ».

Puis l'élu communiste exposait dans quelle situation se trouve cette entreprise. Il disait combien était aujourd'hui bâ-

fouée la volonté des travailleurs de la SNIAS « de travailler dans la dignité et le respect de leur condition d'ouvriers ».

« Le conflit d'aujourd'hui, déclarait-il, est le résultat de l'attitude provocatrice qui est celle de la direction locale depuis trois ans. Cette direction qui refuse toute négociation depuis le 4 octobre et qui applique aveuglément la politi-

que gouvernementale et patronale ».

Dénonçant la campagne orchestrée par la direction de la SNIAS visant à faire croire que les grèves de St-Nazaire étaient à l'origine des retards d'Airbus, Jean-Louis Le Corre expliquait : « les retards de livraison des tronçons 15 de « l'Airbus » sont sensiblement aggravés par les retards de livraison par les USA

de la visserie en Tlaine. Il faut savoir que les U.S.A. demandent 1 an et demi de délai de livraison et que la fabrication de l'A. 300 dépend totalement des fabrications US pour visseries et tuyauteries ».

« Or, poursuivait-il, la population ignore ce fait et n'entend que les mensonges et déclarations partiales de la direction à la télé régionale ».

« Je renouvelle donc ici, publiquement, la demande faite à FR3 pour que je participe à un débat contradictoire avec la direction de la SNIAS ».

En conclusion de son intervention, l'élu communiste demandait que le conseil général intervienne auprès des ministères de tutelle pour que soient levées les sanctions qui frappent les « otages ».

DES PROPOS FASCISANTS

L'affrontement de classe devait apparaître d'éclatante façon avec l'intervention du conseiller général Mesnier.

Piqué au vif par les déclarations de Jean-Louis Le Corre, le maire de Pontchâteau se lança dans une diatribe d'une grande violence anti-communiste dans laquelle il atteignit des accents indiscutablement fascisant.

Abordant ainsi le conflit de la SNIAS, il dénonça « l'entreprise de sabotage du potentiel économique et industriel de la région menée par le P.C. qui se dit français ».

Il appelait ensuite à ce que soient prises des mesures pour « mettre fin à cette entreprise », juste avant de prendre à partie deux responsables fédéraux du

P.C.F. qui étaient assis parmi le public. Il est à noter que ce procédé qui consiste à s'attaquer à des gens qui, n'étant pas élus, n'ont pas le droit de répondre, révèle l'élégance de l'homme. Ce fut fait, d'ailleurs avec la bénédiction du président du Conseil général.

Poursuivant son intervention, M. Mesnier devait porter de très sévères appréciations sur la lutte des travailleurs de la SNIAS, invoquant les pressions exercées sur certains travailleurs par des organisations syndicales.

« Oubliant » de parler des quatre licenciés de la SNIAS qui habitent son canton, ce conseiller général réactionnaire acheva une intervention dans laquelle il n'avait pas dit un mot de nature à faire évoluer favorablement la situation en lançant un appel au préfet afin que celui-ci « assure sa sécurité physique dans l'enceinte du Conseil général et à la sortie ».

Gageons qu'il courra plus de risques quand il lui faudra s'expliquer devant ses électeurs sur ses interventions.

..

Dans son offensive contre la classe ouvrière, il devait être rejoint par le sénateur Guillard qui dénonça, lui, les pressions exercées sur certains membres du personnel par la C.G.T.

..

Ces scandaleuses accusations provoquèrent des réactions indignées de Jean-Louis Le Corre, l'ouvrier de la SNIAS qui avait seul défendu véritablement la lutte actuelle, l'avenir de l'entreprise, de son outil de travail.

Défendre la recherche c'est défendre l'avenir

« Parce que nous savons que cette création sera positive, utile, bénéfique pour notre région, nous voterons les propositions de la commission des Finances. »

Avant de conclure ainsi son intervention à propos des projets de construction d'un institut de biologie moléculaire, Michel Moreau avait rappelé que cette création constituerait un transfert de charges important.

« Nous constatons aujourd'hui, faisait-il observer, que la politique du pouvoir en matière de recherche scientifique tend à sacrifier la recherche fondamentale en privilégiant les domaines immédiatement rentables ».

« Cela conduit, ajoutait-il, à négliger les secteurs où l'avancée scientifique a été marquante ces dernières années ».

« Sacrifier ces travaux aurait fait stagner, voir reculer la lutte pour la santé ».

Et pourtant c'est bien dans ce sens que semble aller le gouvernement ».

Cela veut dire, poursuivait Michel Moreau, « que si aujourd'hui on nous demande de participer financièrement à la construction de ces instituts, alors que la recherche universitaire constitue une mission fondamentale de l'Enseignement Supérieur, dont la charge doit être assumée par l'Etat.

Ce n'est pas parce que le ministère n'a plus d'argent, mais parce qu'en haut lieu on a décidé de consacrer les finances à de la recherche plus immédiatement lucrative et rentable.

C'est là qu'est le piège. On spéculer sur notre volonté et sur notre esprit de responsabilité. »

Cet institut de biologie moléculaire devendra, poursuivait Michel Moreau, « un centre d'attraction pour d'autres chercheurs et de ce fait, il peut jouer un rôle moteur ».

Et l'élu communiste, dans sa conclusion, après s'être réjoui de voir ce dossier sortir enfin

des tiroirs, ajoutait « l'on spéculer aujourd'hui sur l'attrait de cette création pour s'adresser encore une fois aux collectivités locales ».

Et il protestait contre cet état de fait puisqu'en effet, « nous ne savons pas réellement ce que sera la participation de l'Etat dans cet investissement », et ce d'autant qu'il constatait que « l'Etat se refuse d'aider comme il le faudrait des réalisations locales d'intérêt national ».

..

Rappelons d'ailleurs ici que plusieurs initiatives ont été prises dans la dernière période tant au niveau de la faculté que de notre fédération pour faire connaître notre opinion et faire en sorte que l'Etat prenne en charge cette réalisation au caractère national indiscutable.

Franchissement de la Loire :

UN VOTE POSITIF, CEPENDANT NON EXEMPT D'AMBIGUITÉ

Ainsi, le Conseil général a finalement décidé de s'engager financièrement (pour 49 % des sommes qui resteront, après le financement de l'Etat) dans la réalisation d'un ouvrage permettant de franchir la Loire à Cheviré.

Il en aura fallu du temps pour en arriver là. Ce qui faisait dire à Michel Moreau « il faut avoir conscience du chemin parcouru depuis nov. 1978 où votre assemblée, à l'exception de Jean-Louis Lecorre, se prononça avec précipitation pour un pont à Cheviré. Depuis la presse a pu parler « d'Arlesienne » à propos du franchissement de Cheviré ».

Et le conseiller général de Chantenay rappelait : « Il faut bien le dire, tout a été fait pour imposer le choix du pont et reculer l'échéance quand il n'a plus été possible de faire autrement ».

On a tout d'abord balayé d'un revers de main l'idée même du tunnel (suggéré par ce port autonome en 1977 et par G. Batard, conseiller municipal communiste de Nantes), en s'appuyant sur un coût soi-

disant plus élevé. (En espérant décourager ceux qui proposaient le tunnel.) Et cela sans qu'aucune étude ne soit réalisée. »

Citant les obstacles qui avaient été accumulés, les pressions pour dessaisir les élus de la décision, Michel Moreau se réjouissait, aujourd'hui, « de voir de nouveaux élus accepter la solution tunnel, que nous avons été longtemps peu nombreux à défendre ».

Et l'élu communiste rappelait à quel point l'avenir du pont de Nantes pouvait être modifié selon le choix du mode de franchissement. Et il ajoutait : « Refuser le franchissement sous-fluvial c'était non seulement faire abstraction des problèmes d'environnement, de nuisance, de sécurité, d'économie ».

Mais c'était surtout mettre en cause l'avenir de notre port, de sa région. »

C'est pourquoi, Michel Moreau se réjouissait « que la réflexion et l'action amènent de nombreux élus et responsables à se prononcer pour le passage sous-fluvial ».

Soulignant que « tout le monde n'a pas désarmé par rapport au pont », l'élu communiste abordait la question qui devient décisive : LE FINANCEMENT.

S'inquiétant en effet de la charge pouvant retomber sur les communes, Michel Moreau s'inquiéta qu'une participation trop faible de l'Etat conduirait « à prendre les communes à la gorge et à faire capoter l'affaire ».

En conclusion il appelait à la lutte pour :

« 1) Maintenir la pression pour un franchissement sous-fluvial.

2) Le franchissement sous-fluvial n'est pas seulement d'intérêt local, mais départemental et national.

Il convient que le département et l'Etat et surtout l'Etat, prennent leurs responsabilités.

L'Etat a bien pris ses responsabilités dans le contournement de Bordeaux ».

Si Nantes est mis à l'écart, il nous faut bien y trouver des raisons. En tout cas cela les Nantais et les Nantaises ne l'accepteront pas.

Aux côtés DES PLUS DÉFAVORISÉS

Le 31 décembre 1979, le Président de la République, dans ses vœux aux Français insistait sur la priorité à accorder à « l'aide aux plus défavorisés ».

Quelques heures après, entraîné en application la réforme voulue par le pouvoir en matière d'indemnisation des chômeurs.

1300 chômeurs sont concernés en L.A.

En fonction de ces nouvelles dispositions les chômeurs ayant épuisé leurs droits « ASSÉDIC » cessent d'être indemnisés, ne perçoivent même plus l'aide publique et sont menacés de se voir privés de toute couverture sociale.

Dénonçant cette situation, Jean-Louis Le Corre exposait ses craintes devant « les risques de drames familiaux, saisies, expulsions, misère aggravée, risques de suicides même » qu'entraîneraient de

telles dispositions inhumaines privant ces familles « des ressources indispensables pour seulement survivre ».

Aussi, dans l'attente de nouvelles dispositions (paraît-il à l'étude), Jean-Louis Le Corre et Michel Moreau proposèrent-ils au conseil général un amendement au budget afin de verser à ces 1300 chômeurs 500 F par mois (environ le montant de l'aide publique).

Cette proposition fut rejetée par la majorité du conseil général après notamment les interventions de MM. Mesnier et Dejoie (rappelant qu'en 73 déjà Jean-Louis Le Corre avait fait adopter une disposition en faveur des personnes âgées, M. Dejoie estima « qu'il ne fallait pas se laisser avoir une seconde fois »).

Les droits de l'homme... ces messieurs en sont d'ardents défenseurs.

Au Conseil municipal

Vingt-trois dossiers figuraient à l'ordre du jour du Conseil municipal vendredi dernier. Beaucoup de questions d'intendance, mais aussi quelques décisions importantes.

ESPACE VERT DES RICHOULETS

La cession gratuite d'un petit terrain appartenant à l'Office public H.L.M. de Loire-Atlantique, près des immeubles H.L.M. des Richoullets, a été acceptée. Elle permettra la réalisation d'un espace vert et d'un aménagement de loisirs pour les enfants, entre le Centre Leclerc et ces H.L.M. Il s'agit certainement de la partie la plus déshéritée de la ZUP Bellevue-St-Herblain, tant par les conditions de vie des locataires que par l'environnement. Cette réalisation qui est maintenant très proche améliorera donc sensiblement le cadre de vie.

D'autres terrains de la ZUP doivent faire l'objet d'aménage-

ments semblables. On se souvient en effet qu'à la demande des habitants de la ZUP la municipalité avait décidé en 1977 d'empêcher la construction de 650 logements afin d'utiliser les terrains ainsi libérés pour accroître les espaces de jeux et pour transférer un marché forain. Les élus communistes avaient été partisans de se battre pour obtenir des subventions. Les socialistes avaient refusé et avaient recouru à l'emprunt. Finalement... deux ans après, le Conseil a décidé de solliciter une subvention qui permettrait de rembourser par anticipation les emprunts. Mieux

vaut tard que jamais, certes... mais peut-être aurait-il mieux valu écouter les élus communistes au départ. L'enjeu était d'importance puisque la dépense a atteint 637 millions de centimes.

VERS UN IMPORTANT COMPLEXE SPORTIF

Le Conseil municipal a approuvé le projet de réalisation d'un important complexe sportif au centre de St-Herblain. Cet équipement central permettra de « dégorger » les équipements de quartier qui sont saturés. En outre, il permettra de déve-

lopper certains sports : rugby, hand-ball, basket-ball, athlétisme.

Le programme complet de cet ensemble comprendra : un terrain mixte football-rugby en gazon, un terrain d'entraînement, une piste d'athlétisme, une halle de tennis avec quatre courts, quatre autres courts en extérieur, un gymnase, des tribunes et vestiaires et des équipements annexes (logement de gardien, parkings, etc...).

Le coût global des travaux est évalué à 1 milliard 400 millions. La première tranche, évaluée à 753 millions de centimes, pourrait être budgétisée

en 1981. Une subvention a été demandée à Jeunesse et Sports pour financer une partie de cet important équipement, dont nous aurons l'occasion de reparler.

EN BREF...

Plusieurs autres dossiers ont été adoptés : des demandes de subvention ont été déposées pour améliorer la circulation dans le quartier Nord, un emprunt de 100 millions de centimes permettra de financer l'acquisition des terrains pour l'extension de la zone industrielle. Une garantie d'emprunt sera accordée à la société H.L.M. des Marches de l'Ouest pour la résidence Aquitania. Pierrette Brémont a souligné à ce propos que les démarches qu'elle a effectuées auprès de cette société, à la demande des copropriétaires, ont abouti à des résultats appréciables. Il reste que cette méthode qui consiste à faire garantir les emprunts des sociétés H.L.M. par les communes est très dangereuse. Ainsi le montant des garanties accordées par la ville de Saint-Herblain atteint actuellement 33 milliards de centimes et l'annuité de remboursement pour 1980 s'élève à 1 milliard 820 millions de centimes. On imagine quelle catastrophe pour les finances communales et donc pour les contribuables ce serait si l'une ou plusieurs des sociétés H.L.M. bénéficiaires de ces garanties se trouvaient en difficulté !

CONTRE L'IMPOT SUR LA MALADIE

A la demande du mouvement mutualiste, le Conseil municipal a adopté un vœu dénonçant les récentes mesures gouvernementales obligeant les mutuelles à laisser une part des frais à charge des assurés. Intervenant dans le débat, Loïc Le Gac, adjoint communiste, a démonté l'argument gouvernemental du pseudo-déficit de la Sécurité sociale. Il a montré les conséquences négatives pour les plus pauvres de ces nouvelles restrictions dans l'accès aux soins et les conséquences que ces mesures ne manquent pas d'avoir sur les impôts locaux avec l'accroissement prévisible du contingent d'aide sociale. Il a dénoncé la politique de santé du pouvoir « qui conduit vers une médecine pour les pauvres et une médecine pour les riches ».

CONTRE LES FERMETURES DE CLASSES : LA LUTTE

A l'issue du Conseil, le président de la Fédération Cornec a attiré l'attention de la municipalité sur les dangers qui planent sur l'école primaire de la Harlière, sur la ZUP. L'Inspection Académique envisage en effet la fermeture de trois classes et des rumeurs de fermeture de l'école circulent même. Le maire socialiste a prodigué quelques paroles apaisantes. Loïc Le Gac a, au contraire, souligné que seule la lutte des enseignants et des parents d'élèves avec le soutien de la municipalité, empêcherait le pouvoir de mettre ses projets à exécution : la lutte, pas les conciliabules.

CITÉ SCOLAIRE DE SAINT-NAZAIRE

L'absence de chauffage rend impossible certains enseignements

Un degré centigrade dans l'atelier de mécanique-auto ; pas de chauffage non plus dans le gymnase.

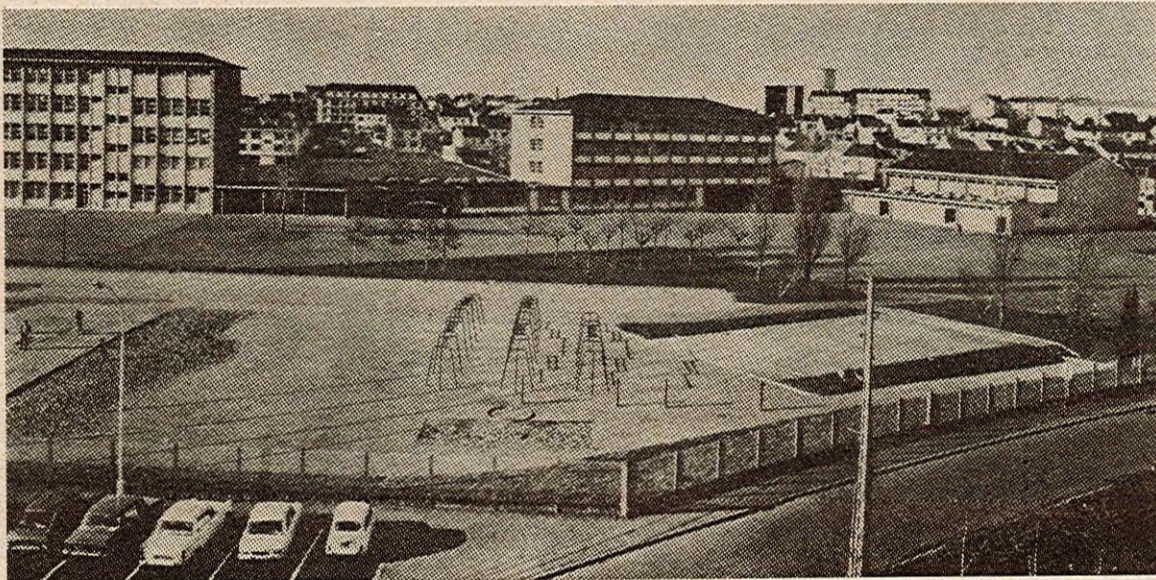
Devant une aussi scandaleuse situation, les élèves protestent et boycottent les cours se faisant dans ces salles.

LUNDI 14 JANVIER 80.

Après avoir reçu la visite d'une délégation d'élèves qui dénonce ce fait, le Proviseur prend la décision de fermer le gymnase.

La situation n'est pas nouvelle : déjà en juin 1979, le problème du chauffage du gymnase avait été posé. Des expertises effectuées par la Municipalité pour tenter de remédier à cet état de fait faisaient état de la nécessité de travaux importants et urgents (tyauteries défectueuses).

Pourtant, depuis rien n'a été fait. Les travaux programmés sur le budget 79 n'ont pas été effectués. Personne ne se sent responsa-



A la cité scolaire, refusant l'austérité et de grelotter dans ateliers et gymnases, les élèves, soutenus par les parents d'élèves et les élus ont engagé l'action.

ble : ni le Proviseur, ni la Municipalité, ni la sous-préfecture.

L'hiver arrive, rude. Pas de chauffage. Les élèves, eux, n'acceptent

pas. Ils luttent et obtiennent des résultats.

VENDREDI 18 JANVIER 80.

Tous les délégués de toutes les classes de la Cité accompagnés de parents d'élèves, de profs de gymnastique, d'élus de la Municipalité se rendent à la sous-préfecture.

Reçus par un représentant du sous-préfet, ils obtiennent la promesse que les travaux vont démarrer au plus vite.

S'ils ont enregistré avec satisfaction ces engagements du représentant du pouvoir, leur vigilance ne se relâche pas.

Ils ont prouvé que l'austérité ne s'accepte pas, que la lutte est la seule réponse et qu'elle peut aboutir.

VERTOU

L'AFFAIRE DES GYMNASSES (ou le "gugusse" entre deux feux)

Monsieur le Maire de Vertou nous a habitué aux « pas du Clerc ». Dans l'affaire des gymnases il s'illustre une nouvelle fois.

Ces lieux de l'exercice du corps deviennent pour lui lieux de l'exercice de l'esprit.

Comme à l'assemblée départementale où il siège, il faut bien dire que ce n'est pas de la haute voltige mais plutôt l'illustration d'un exercice au ras du sol.

Que signifie cette volonté

de vouloir répartir l'utilisation des deux gymnases construits de part et d'autre de la rue, en demi-trimestre (pourquoi pas en demi-journée) entre l'enseignement public et l'enseignement privé ?

Dans cette affaire, le Maire ne veut sans doute pas apparaître comme le diffuseur d'un ordre établi en perte de vitesse, et comme celui qui favorise l'enseignement privé. Dejoie se tromper car les enseignants des deux écoles

sont conscients qu'ils sont, avec les élèves, victimes d'un maire qui y compris en matière de sport veut tout régenter.

Monsieur le Maire, toujours aveuglé qu'il est par ses conceptions philosophiques a une fâcheuse tendance à s'attribuer des pouvoirs qu'il se doit de partager. —

Le laisser faire, c'est aller à l'encontre des intérêts de la population et des enfants des écoles.

Une question se pose, d'ailleurs : « Quel jeu jouent dans cette affaire la préfecture et la jeunesse et les sports ? ».

Veut-on que la situation pourrisse ?...

Affaire à suivre.

TIRAGE VIGNETTES FÊTE DE NANTES

N° 4646, poste de télévision ; 7593, poste de radio ; 13277, planche à roulettes ; 11932, réveil « Matta » ; 16114, soupière ; 9354, jeux de boules.

N° 0250, 0321, 0520, 1568, 2251, 3492, 4201, 4872, 5892, 5640, 8245, 8431, 8973, 9141, 9639, 10382, 10425, 10636, 10724, 10810, 11728, 11821, 12101, 12247, 12326, 12453, 13345, 14436, 14629, 14983, 15142, 15701, 16205, 16383, 17457, 17523, 17689, 17832.

Nombreux prix : livres, disques, jeux, eau de toilette, etc.

Les lots sont à retirer au Comité de Ville du PCF, 42, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes.

Financés
MAJOR
vous offre de magnifiques
CADEAUX
Demandez votre livret
dans les magasins MAJOR
de SAINT-NAZAIRE

POUR RÉVOLUTION

La campagne pour le lancement du nouvel hebdomadaire « Révolution » est maintenant entamée. Le premier numéro sortira fin février. Mais dès maintenant ce sont des centaines de signatures qui doivent être rassemblées. L'ambition de « Révolution » est de toucher un large public d'intellectuels, mais aussi tous ceux qui ont un rapport exigeant à la politique.

Un collectif fédéral vient d'être mis en place, dans chaque comité de section il est demandé qu'un camarade se préoccupe plus particulièrement de cette campagne de lancement. Par ailleurs un prospecteur sera en Loire-Atlantique du 4 au 29 février pour réaliser les premiers abonnements.

Dès maintenant les lecteurs des « Nouvelles de Loire-Atlantique » peuvent prendre part à cette campagne en faisant parvenir rapidement au collectif fédéral les adresses de tous ceux, communistes et non-communistes, qui leur semblent pouvoir être intéressés par « Révolution ». En retour ceux-ci recevront une documentation et une proposition d'abonnement.

Envoyer les listes d'adresse au siège fédéral, 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes.

J.-L. Le Corre, maire de Trignac, dans une lettre adressée à M. Le Theule, ministre des Transports et à M. Bourges, ministre de la Défense informe ceux-ci que le Conseil municipal de Trignac dans sa séance extraordinaire du 28 décembre 1979, après avoir entendu l'exposé de la situation faite aux personnels de la SNIAS St-Nazaire par la délégation du syndicat C.G.T., « tient à exprimer sa profonde désapprobation pour l'attitude provocatrice et le refus de négocier de la direction locale et générale ».

S.N.I.A.S.

Le Conseil municipal de Trignac intervient auprès des ministres de tutelle

« En effet, précisent les élus, et vous ne pouvez l'ignorer, depuis le 4 octobre 1979, les travailleurs de cette entreprise avec leurs organisations syndicales C.G.T.-C.F.D.T., demandent l'ouverture de négocia-

tions sur un cahier de revendications. »

Durant deux mois rappellent-ils, les travailleurs ont effectué des débrayages quotidiens de 18 mn pour appuyer leurs re-

vendications, dont personne ne conteste la justesse. »

« Loin de répondre à la demande des organisations syndicales, font-ils observer, la direction locale refusait le dialogue et prétendait que ces questions seraient traitées lors du Comité central d'entreprise du 21 novembre 1979.

Or, la déception fut grande puisque le 21 novembre, il ne fut absolument pas question de négocier et dans le même temps, la direction locale, totalement absente de l'entreprise, continuait d'utiliser le mensonge, le chantage, soutenue en cela par certaines organisations syndicales.

C'est ainsi que prenant prétexte des événements de la journée du 27 novembre à la SNIAS St-Nazaire, la direction locale poursuivant son œuvre de division et de diversion pour ne pas répondre sur le fond aux légitimes revendications, sanctionnait de nombreux travailleurs et annonçait 7 licenciements.

« Cette décision, considèrent les élus trignacais, loin de répondre aux demandes de négociation porte véritablement atteinte au droit légitime des travailleurs, au droit de grève, au droit inscrit dans le code du travail, où nul ne peut être sanctionné pour faits de grèves, ou d'opinion politique, philosophique ou religieuse. »

« Parce que ces travailleurs ont osé lutter pour de meilleures conditions de vie, pour avoir défendu Concorde, Airbus, l'aérodrome de Gron-Montoir, parce qu'ils ont lutté pour le maintien du secteur outillage automobile à la SNIAS St-Nazaire, parce qu'ils demandent

avec l'ensemble des salariés une embauche massive pour les besoins de la production de l'Airbus, qu'ils sont sanctionnés et que cette décision condamne leurs familles à la misère. »

« Le Conseil municipal de Trignac ne peut être insensible à cette situation, d'autant que parmi les licenciés et sanctionnés se trouvent des élus municipaux de St-Nazaire et Trignac. Parce qu'ils sont élus du suffrage universel, qu'ils sont plus que d'autres conscients de la mise en œuvre de notre industrie aéronautique et qu'à ce titre, ils agissent avec leurs collègues du Conseil municipal pour la défense de notre indépendance nationale en matière d'industrie aéronautique.

En agissant ainsi, ils défendent non seulement l'intérêt national, mais aussi l'intérêt économique de la région nazairienne, qui souffre cruellement du chômage avec ses conséquences de misère et de drames sociaux.

En conclusion, le Conseil municipal de Trignac, unanime, se faisant le reflet de la désapprobation de la population se déclare « solidaire des travailleurs de la SNIAS et il exige que soient levées immédiatement toutes les sanctions, que s'ouvrent de véritables négociations avec les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., lesquelles représentent, il faut le rappeler, à la SNIAS de St-Nazaire, plus de 68 % des suffrages lors de la consultation électorale prud'homale du 12 décembre 1979.

S'adressant au Ministre, les élus trignacais lui rappellent qu'il est « responsable de l'avenir de la Société Nationale des Industries Aéronautiques », à ce titre, il ne peut « accepter que se poursuive un conflit qui met directement en cause le programme Airbus pour lequel les travailleurs de la SNIAS, et particulièrement les militants sanctionnés, ont su prouver de longue date leur profond attachement et leur parfaite conscience professionnelle.



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Tous ceux qui se sont rendus au Cambodge dans un but strictement humanitaire témoignent par leurs déclarations : « Oui, les secours parviennent, ils ne sont pas détournés ».

Ceux qui, récemment, sont revenus de ce pays, font état de progrès réels dans les distributions.

« La vie renaît, 780 000 enfants fréquentent l'école, des entreprises reprennent leur activité. Mais les besoins restent très grands... »

Pour aider sur place au Cambodge les populations à surmonter leurs difficultés, le Secours Populaire Français renouvelle son pressant appel pour intensifier les expéditions.

Le Secours Populaire Français a contribué, avec le Cartel d'aide aux populations cambodgiennes, à l'envoi de sept avions : leurs représentants ont accompagné et distribué leur chargement.

Il a pris lui-même en charge trois de ces avions. Les marchandises ont été distribuées par ses soins avec le concours des autorités cambodgiennes.

Le prochain avion du Secours Populaire Français quittera Orly le 25 janvier. Il emportera notamment :

- 15 tonnes de matériel scolaire, mobilier complet pour 5 classes de 24 élèves.
- 500 lits.
- 2 pompes.
- 1,5 tonne de matériel pour la centrale électrique de Phnom Penh.

UN NOUVEL AVION DU SECOURS POPULAIRE POUR LE CAMBODGE

Trois délégués de l'association l'accompagneront et participeront aux distributions avec la Croix-Rouge du Kampuchea et les ministères intéressés.

D'autres expéditions sont en préparation.

Les dons sont reçus au Co-

mité départemental du Secours Populaire Français, 13, rue du Maréchal-Joffre à Nantes, C.C.P. 576-01 V Nantes.

Préciser : « Solidarité enfants Cambodge ».

LA COMMANDE DU SIÈCLE

Ainsi titre « Le Marin », journal spécialisé de la Marine. Il ne s'agit pas de la commande de Mirages pour l'armée Belge mais de la commande de 14 porte-containers de gros tonnage pour la « Liesing porr containers » dont le siège est à Monrovia (principal port du Libéria).

Sur ces 14 navires, 10 seraient construits en France, mais les tractations seraient en cours pour le paiement.

Ces commandes de navires viennent s'ajouter à d'autres commandes, en particulier pour la DELMAS.

Pour cette dernière d'ailleurs, toujours d'après « Le Marin » la signature du contrat pour 2 bateaux, aurait été retardée d'un mois, des

négociations se poursuivant entre la compagnie, le gouvernement et les Chantiers de l'Atlantique.

Qu'attendent donc les patrons pour prendre les commandes. Le gouvernement qui laisse tout faire et le coordonne, porte également une lourde responsabilité dans le déclin de la Navale. Il laisse mettre les travailleurs au chômage alors que le travail existe et qu'il verse des subventions aux armateurs.

Voilà encore une nouvelle preuve de la justesse des propositions des Communistes.

Tous ensemble nous pouvons imposer que vive la Navale.

AU THÉÂTRÉQUIPE : "L'ÉTÉ",

de Romain WEIN GARTEN, par la Chamaille

Le décor : un jardin, un arbre, des oiseaux, une maison, l'été. Deux adolescents, frère et sœur, guettant deux amants qui ont choisi la maison pour nid d'amour, vont découvrir leurs propres émois. Maîtres des lieux et des jeux, deux chats, Moitié-Cerise et sa Grandeur d'Ail.

Autour de ce thème, Wein garten a su créer un univers.

Sans doute son texte a-t-il quelques longueurs, peut-être son langage poétique nous paraît-il vieilli par instants, mais « L'Été » donne au théâtre de la Chamaille l'occasion de montrer tout son talent. Jeu des comédiens à la fois léger et tendu, beauté du décor, rythme, le travail est remarquable et ne se laisse pas voir. Reste le plaisir.

C'est à la salle, rénovée, du Théâtre-Équipe, 5, rue du Ballet, tous les mardi et mercredi soir de chaque semaine à 20 h 30, jusqu'à la fin février.

"LE SERVICE PUBLIC EST MORT"

Triste nouvelle que j'ai apprise ce dimanche 6 janvier en voulant adresser un télégramme au CHU d'Angers : le message serait bien parti de St-Nazaire, le jour même, mais aurait attendu le lendemain, bloqué à Angers, faute de permanence pour le faire parvenir à sa destination.

Le télégramme ne sert pas seulement à souhaiter les anniversaires...

Il peut aussi servir à transmettre en urgence — ça semble être son essence ! — une autorisation d'opérer un enfant.

En semaine : oui ; mais depuis « la mort du service public » (sic) l'urgence n'existe plus le dimanche, tout au moins pour les télégrammes.

Sait-on jamais ! Avec les progrès de notre civilisation les hôpitaux, autre service public (souffrant ?) pourraient bientôt fermer leurs portes et résoudre ainsi le problème des urgences.

Dieu merci, on n'en est pas encore là, mais réveillons-nous avant que la mort de l'un n'entraîne la mort des autres.

VIVE LA RÉVOLUTION ! (suite de la 1^{re} page)

tente toutes les possibilités pour y arriver, car un peuple uni fait peur et apporterait trop vite un changement de situation ! Alors sont utilisés la campagne anti-jeunes, le bourrage de crâne sur les différences entre les hommes et les femmes, animés par les médias, les ministres... La bourgeoisie tente de briser le mouvement ouvrier, ridiculise les luttes, dresse l'opinion publique contre les travailleurs qui revendiquent, nous ne nous laisserons pas faire ! Nous sommes nés pour vivre en entretenant d'autres types de rapports, dans une société plus juste, plus fraternelle !

L'impérialisme pense qu'en menant une politique raciste, colonialiste, il arrivera à désunir les peuples, à les détourner du combat contre la misère, à les détourner de l'analyse et de la lutte contre les vraies raisons de la crise capitaliste. Nous sommes tous frères, nous luttons pour l'indépendance des peuples, pour que vive la solidarité entre eux !

Notre idéal, c'est la liberté jusqu'au bout, le socialisme, le bonheur.

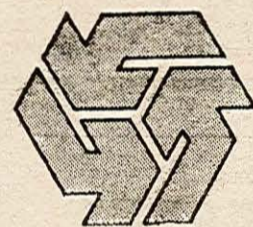
Notre force, ce pourquoi nous sommes jeunes révolutionnaires, c'est que nous avons compris que ce bonheur-là, nous pouvions le construire avec notre peuple, notre jeunesse.

Notre congrès, les samedi 26 et dimanche 27 janvier à la Bourse du Travail, n'aura rien d'une simple réunion. Ce sera un congrès tourné vers la jeunesse de notre département, car c'est avec elle que nous déciderons de ce qui est bon pour elle ; ce sera une étape décisive de nos luttes, la réponse cinglante et ferme aux apôtres du désespoir et aux chevaliers de l'anti-communisme primaire.

ERRATUM : Dans notre numéro de la semaine dernière, nous annoncions par erreur la tenue du congrès fédéral du MJCF pour les 19 et 20 janvier.

Or, c'est le samedi 26 et le dimanche 27 janvier qu'il se déroulera à la Bourse du Travail de Nantes.

MUNICIPALITES
COMITES D'ENTREPRISES
ASSOCIATIONS — CLUBS SPORTIFS



Bretagne
Equipements
Collectivités

3, rue Fénelon
à Lorient

tél. (97) 21.65.71

FOURNITURES
ÉQUIPEMENTS
AMÉNAGEMENTS

9 Navires à construire en France

Une entreprise l'Etat, la Compagnie Générale Maritime, a mis en concurrence sur le marché international la construction de cinq navires. Dans le même temps, une entreprise privée, Delmas Vielgeux, annonce la mise en chantier de quatre bateaux.

Ainsi neuf navires vont venir renforcer la flotte existante de notre pays, confirmant qu'il est possible et nécessaire de développer la marine marchande et d'aller vers l'équilibre de nos échanges maritimes. Ceci nécessite la construction de 100 navires et le renouvellement de ceux ayant atteint plus de 15 ans d'âge.

La mise en chantier de ces neuf navires, si elle est loin de répondre aux besoins de la France, est une avancée qui doit permettre dans l'immédiat de faire vivre les chantiers de constructions navales.

Il n'y a dans ce domaine comme dans tous les autres, pas d'autres solutions que d'engager une lutte résolue des travailleurs pour produire français, stopper le gâchis considérable des moyens de production et maintenir le capital humain et technologique. Avec sa politique le patronat vide les bureaux d'étude des techniciens dessinateurs, il stoppe par le biais des départs à 55 ans, plusieurs milliers d'emplois, il installe le chômage partiel auquel il est largement recouru depuis

des mois et des années, aux AFO, aux C.A., chez Dubigeon...

C'est un véritable gâchis de moyens matériels, humains et de connaissances. Les ingénieurs, techniciens, dessinateurs, les ouvriers des trois chantiers de notre département ont prouvé qu'ils étaient capables d'élaborer les produits les plus sophistiqués.

Les communistes ne laisseront pas se détériorer ces atouts importants. Ils lutteront contre tout ce qui affaiblit la capacité de nos chantiers. Ils agiront avec les travailleurs pour que ces neuf navires soient construits en France.

Aujourd'hui, les armateurs français reçoivent, sous forme d'aide à l'armement, 15 % et plus du prix de chaque navire sans être tenus de faire construire en priorité leur flotte auprès des constructeurs français.

Le gouvernement français a donc le moyen d'intervenir par la menace de la suppression de l'aide à l'armement pour les armateurs qui ne feraient pas construire dans notre pays leurs navires. Cela, nous l'obtiendrons seulement par la lutte unie de tous les travailleurs. Il faut contraindre le gouvernement à utiliser ce moyen. C'est à cette condition que l'activité peut être maintenue et le redressement assuré. Ne laissons pas utiliser les fonds publics pour nuire à notre pays, à sa production et à ses travailleurs. Les cinq navires de la C.G.M. et les quatre de Delmas Vielgeux doivent être construits dans les chantiers navals français.

Les communistes mettront tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

Ils seront à la tête des luttes pour imposer de nouveaux reculs et développer le potentiel industriel de notre département, donc de la Navale.

SNIAS: En difficulté, le pouvoir manœuvre... Une nécessité, intensifier la pression.

Depuis 3 mois 1/2 de lutte à la SNIAS-St-Nazaire, la direction s'est toujours refusée à négocier avec les organisations syndicales en lutte.

La semaine dernière, contrainte et forcée par l'ampleur que prend le conflit, elle faisait la proposition suivante: « Vous observez une trêve de 8 jours et nous discutons ».

Nous sentons bien là, une direction sur le recul et qui essaie toutefois de s'accrocher aux branches. Car si elle est d'accord pour discuter, (à condition que...) elle ne veut pas dire de quoi. Lorsque les syndicats lui posent la question de la réintégration des 7 licenciés, elle ne dit rien, et sur les autres questions elle reste vague.

Les travailleurs l'ont bien senti, la direction essaie d'obtenir une trêve de 8 jours pour pouvoir se rattraper un peu sur le retard au niveau de la fabrication. Aujourd'hui l'Airbus, le Mystère 20 et le Falcon 50 sont sur le point d'être en rupture de chaîne.

C'est pourquoi les travailleurs en assemblée générale ont décidé à une très forte majorité, puisque la direction demandait « une trêve pour que la situation redevienne normale », de répondre: « d'accord, pour que la situation redevienne normale; et pour qu'elle le soit: revenir à la situation d'avant le conflit c'est-à-dire que les 7 licenciés soient réintégrés ». Et ils décidaient de poursuivre l'action afin de faire céder la direction et l'amener à négocier.

Tout démontre aujourd'hui que la lutte des travailleurs de la SNIAS, soutenue par la population nazairienne, par tous les travailleurs, a commencé à faire reculer la direction. Aujourd'hui il faut que ce soutien se développe, qu'il prenne encore plus d'ampleur et qu'il se transforme en lutte contre les prétentions des directions et pouvoirs publics, pour la réintégration des 7 travailleurs licenciés, pour la satisfaction

des revendications.

D'autre part, nous vous rappelons que dans le cadre du soutien financier que les communistes de la SNIAS ont décidé d'organiser afin d'aider les familles des travailleurs sanctionnés et notamment des 7 licenciés, un compte postal a été ouvert: 3063-50 Nantes C.C.P., R. Tessier. Préciser: Solidarité SNIAS.

Nous vous demandons de bien vouloir y souscrire.

**

Important succès, samedi dernier, de l'après-midi de rencontres et de discussions, en

direction des femmes, organisé au Caméo-Plaisance.

Plus d'une centaine de personnes (en grande majorité des femmes) avaient répondu à l'appel du P.C.F.

Malgré le froid et l'absence du firm de René Vautier « Quand les femmes ont pris la colère », absence liée aux grèves de la S.N.C.F., il y eut un intéressant débat.

Plus de 1000 francs furent collectés pour la « Solidarité SNIAS ».

**

Samedi 26 et dimanche 27 janvier, à l'initiative des syndicats C.G.T.-C.F.D.T. : Portes ouvertes à la SNIAS.

QUINZAINE D'INFORMATIONS ET D' ACTIONS DANS LA MÉTALLURGIE

de Loire-Atlantique décidée par l'U.S.T.M.-C.G.T.

Après avoir, au cours de son Assemblée générale des secrétaires des syndicats, analysé la situation sociale, les luttes en cours, en particulier à la SNIAS de St-Nazaire, et tenant compte des décisions du 30^e congrès, de la F.T.M. concernant le renforcement de la CGT, l'U.S.T.M. a décidé d'organiser une quinzaine d'informations, de mobilisation, d'action qui se tiendra jusqu'à la fin de janvier, et qui devra se traduire par des assemblées de militants, de syndiqués.

Deux objectifs :

- 1) Soutien aux travailleurs de la SNIAS de St-Nazaire :
 - des informations seront données dans les entreprises, sur le conflit en cours;
 - une pétition départementale sera proposée à la signature des métallurgistes, dans les entreprises exigeant:
 - le retrait des licenciements répressifs des sept ouvriers;
 - la négociation.
- 2) Discussions avec les syndiqués, les sympathisants, sur les revendications et la syndicalisation, le renforcement de la CGT.

en bref - en bref - en bref

ECONOMIQUE ET SOCIAL

UN BILAN PLUS TRISTE QUE JAMAIS

9 000 chômeurs de plus dans les Pays de Loire, soit 13 % d'augmentation depuis le 31 décembre 1978, tel est le triste bilan de la politique d'austérité des Giscard-Barre-Ceyrac.

82 582 demandeurs d'emploi au 31 décembre 1979, 83 096 au 30 novembre 1979!

La presse régionale, aux ordres gouvernementaux ose écrire, la semaine dernière « comme prévu on assiste à la première baisse du niveau du chômage dans la région des Pays de Loire en fin de mois de décembre 1979 ».

Tout ceci, sans tenir compte du travail saisonnier dans l'hôtellerie et l'industrie touristique à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cependant dans notre département de Loire-Atlantique l'on dénombre au dernier jour de 1979, 39 063 chômeurs. C'est-à-dire 11,7 % de plus qu'à la fin de l'année 1978.

Malgré le nouveau pacte pour l'emploi des jeunes, le nombre des chômeurs de moins de 25 ans reste toujours élevé en Pays de Loire, 43 000, soit 13 % de plus qu'à la même époque en 1978.

Le bilan économique de notre région reste gris, triste.

● Chez Cassegrain Saupiquet à St-Sébastien-sur-Loire, un débrayage de deux heures a été à nouveau observé mercredi de la semaine passée pour s'élever contre le projet de restructuration de l'entreprise qui prévoit de nouveaux licenciements collectifs.

● Menaces sur la « Téléphonie » à la suite de la découverte d'un document à Paris sur la nouvelle organisation des différentes usines de la société L.M.T. - Thomson - C.S.F., les plus graves menaces planent sur les 8 162 salariés actuels. Les effectifs se verraient réduits selon ce document à 2 956 unités. Cette réduction concerne l'usine d'Orvault.

● Succès de la CGT aux élections professionnelles : A l'agence régionale de Nantes de Sainrapt et Brice avec 90 % des suffrages exprimés la CGT obtient les douze sièges.

● Chez Gendre (serrurerie) pour la première fois les élections du Comité d'Entreprise donnent 85 % des suffrages à la liste CGT (ouvriers et mensuels réunis).

● Au Comité Inter-Professionnel du Bâtiment de Loire-Atlantique, les deux médecins CGT présentés dans leur collè-

ge ont été élus; dans le second collège (assistants sociaux) les candidats CGC obtiennent les suffrages; tandis que dans le collège des emplois administratifs et infirmiers la CGT obtient 19 voix et F.O. 16 voix.

● A la Chaudronnerie de l'Atlantique (à Nantes) les travailleurs débrayent pour exiger l'ouverture des négociations portant sur le maintien du pouvoir d'achat et la réduction du temps de travail.

● A Creusot-Loire, la solidarité du personnel a permis d'assurer le salaire d'un militant CGT dont le contrat de travail est suspendu depuis le 15 novembre par la direction.

● Aux Ateliers Français de l'Ouest (A.F.O. à St-Nazaire). Il ne reste plus que 50 salariés au travail dans les ateliers du quai des Frégates. 200 autres sont au chômage partiel, 80 en déplacement à Brest et une vingtaine « empruntés » à la SNIAS - St-Nazaire. On est loin, soulignent les syndicats CGT et CFDT « d'une spécialisation de l'établissement dans la transformation de navires. Depuis le départ de la drague « René Seigfried » en 1978, rien de concret n'a été enregistré dans ce domaine ».

Au port de Montoir, un grutier, à la veille de la retraite, trouve la mort; ses camarades de travail débrayent une demi-journée

Robert Debec, grutier au port autonome de Nantes-St-Nazaire, allait prochainement avoir 60 ans et faire valoir ses droits à la retraite en avril prochain.

Vendredi matin il y a été victime d'un accident mortel du travail au port de Montoir.

Robert Debec cet ouvrier du port, domicilié à l'Immaculée en Saint-Nazaire, un nom de plus qui s'ajoute à la déjà longue liste des victimes de l'exploitation capitaliste, pour le seul profit des multinationales.

Un homme à la vie professionnelle bien remplie et qui, à quelques semaines de la retraite, était obligé de travailler dans les pires conditions d'insécurité, sur une passerelle, à une dizaine de mètres de hauteur, rongée par les vapeurs acides en provenance des usines chimiques de la zone industrielle de Montoir-Donges.

La responsabilité de son employeur, le « Port Autonome de Nantes-St-Nazaire » est pleinement engagée.

Les camarades de Robert Debec l'ont d'ailleurs manifesté en cessant le travail tout l'après-midi en signe de deuil et pour revendiquer de meilleures conditions de sécurité de travail. Ceci à l'appel de leur syndicat C.G.T.

Déjà ces ouvriers du « secteur outillage » avaient décidé d'engager l'action pour appuyer

leur demande d'embauche de personnel complémentaire. Cette action se traduit par la suppression des heures supplémentaires et du travail le samedi. Et, précisent les délégués C.G.T., « ceci pour faire face au trafic et permettre un entretien normal des engins portuaires ».

Mais là, la direction et le pouvoir de tutelle n'hésitent pas à jouer avec la vie des personnels, comme ce fut le cas vendredi matin à Montoir, plutôt que de satisfaire les légitimes revendications des ouvriers d'un service public important et vital pour l'économie de la Basse-Loire.

Un appel d'intellectuels

(Suite de la première page)

Dejenne; Chantal Delor; André Douguet; Françoise Drodolot; Louis Dronval; Emile Durand; Vincent Dubois; Jeanine, Flavien et Florinne Durand; Fabrice Elven; Micohe; Fontanié; André Garnier; Jeanne Garnier; Marie-Léna et Raymond Gaudin; Albert Gendrot; Marie-Hélène Gounsaud; Paul Guillard; Patrick Goutfangea; Jean-Michel Gronzin; Jean Guépin; Rémy Gouy; Pierre et Danièle Guilloussou; Robert Guiraud; André Haüy; Alice et Jean Josnin; Joël Kergosien; André Kerzanot; Jean-Louis Kotz; Jean-Claude Lamatibois; Bruno Lauroux; Armand et Monique Lecoq; Michel Ledean; Yves et Liliane Le Duff; Loïc Le Gac; Paul Le Guilloux; Michel Le Hérisse; Ghislaine Leloup; Marcel et Emilienne Le Roux;

Jean-Claude et Maryse Lucas; Christine Mahé; Pierre Mahé; Marthe Marc; Claude Marchand; Alain Massiera; Daniel Massiera; Johannes Massiera; Docteur André Meignen; Jean-Paul Molinari; Juliette Moreau; Josette et Hervé Nauroy; Gontran Guanes Netto; René Perricher; Yvette Picard; Jean-Yves Pinard; Roger et Denise Polge; Jeanine Prou; Alex et Thérèse Rabouin; René Raguèdeau; Jean-Claude Rolland; Monique Rondy; Gérard Roulic; Pierre Tessier; Philippe Tillard; Bernard Vauselle; Christiane Vincent; Yves Zignan.

Les signatures sont à adresser à Alain Croix, 41, rue des Olivettes (44000) Nantes. Tél. 47-72-28.